

# ACTE DE VENTE D'UN NAVIRE DE PECHE

## ENTRE VENDEURS

NOM, Prénom .....

Date & lieu naissance .....

Domicile .....

Profession .....

Vend ..... parts de propriété.

NOM, Prénom .....

Date & lieu naissance .....

Domicile .....

Profession .....

Vend ..... parts de propriété.

## ET ACHETEUR

NOM, Prénom .....

Date & lieu naissance .....

Domicile .....

Nationalité .....

TOTAL des parts achetées :

### Il a été convenu ce qui suit

M. .... agissant en qualité de propriétaire du navire :

NOM ..... Type ..... série ..... N° de série .....

Matériau de construction ..... Jauge Brute ..... Longueur .....

Immatriculé au Affaires Maritimes de ..... sous le N° .....

Francisé en Douanes à ..... sous le N° .....

Moteur ..... Type ..... Puissance ..... carburant .....

Point d'échouement ..... Assurance  OUI (Société) .....  NON

Déclare vendre la totalité - % dudit navire à M. .... qui accepte aux clauses et conditions suivantes :

Etat du navire : M. .... déclare bien connaître le navire et l'avoir visité pour l'accepter dans l'état où il se trouve. Accessoires : .....

Dettes : Le vendeur déclare qu'il n'existe sur ledit navire aucune dette ni inscription hypothécaire et garantit l'acquéreur contre toute réclamation à ce sujet.

Livraison : (conditions) .....

Prix de vente : ..... Mode de paiement : .....

Formalités de transfert de propriété : Après visa par les Affaires Maritimes, des exemplaires de l'acte de vente, le vendeur d'un navire francisé dispose d'un délai d'un mois pour informer le bureau local des Douanes où le navire est francisé, par l'envoi d'un exemplaire de l'acte de vente visé et du titre de francisation.

Il appartient ensuite à l'acheteur de procéder à l'immatriculation du navire auprès du quartier des Affaires Maritimes choisi, dans un délai d'un mois à compter du changement de francisation. Le présent acte sera annulé de plein droit en cas de refus de visa par les Affaires Maritimes.

En foi de quoi, les parties étant d'accord, le présent acte a été clos et signé après lecture par chacune des parties.

Fait à ..... le .....

LE VENDEUR

L'ACHETEUR